



## Etape 2 - suite

### *Tri et colisage*

L'Esat Les *ateliers niortais* met en place dans son entrepôt les conditions matérielles qui vont permettre à 3 ou 4 salarié(e)s en situation de handicap :

- de déballer le matériel reçu,
- de le re-trier par nature (cahiers, crayons...), ou créer des séries (le « sériage »)
- de le trier afin d'éliminer le matériel qui ne conviendrait pas (exemple : matériel abîmé durant le transport...)
- de le compter = l'inventaire
- et de le reconditionner dans des cartons de même format pour qu'une palette fasse 1m<sup>3</sup>.

Une fois la palette complétée, elle est filmée pour que les cartons soient bien maintenus ensemble pendant le transport afin de réduire les espaces perdus dans les camions et de protéger le matériel.

1 - Déballage du matériel reçu et rassemblé



2 - « Tri » de crayons



3 - Reconditionnement par nature de produits



4 - Mise sur palettes



5 - Palettes prêtes à être chargées



### *Stockage*

Les *ateliers niortais* stockent les palettes jusqu'à ce que la société qui va s'occuper de l'envoi dans le pays destinataire vienne les emporter.